

## Compte rendu du CA du 20 novembre 2014.

Le nouveau conseil d'administration est installé. Il compte au maximum 24 membres. Monsieur Vieuxloup en explique sa composition.

20 membres sont présents dont 19 ont le droit de vote.

Le compte rendu est attribué au personnel enseignant.

Monsieur Vieuxloup rappelle l'ordre du jour et met au vote l'approbation du PV du CA du 29 novembre.

Monsieur Riaud, représentant parent FCPE indique qu'une faute de frappe sur son nom a été commise dans le compte rendu, il faut remplacer Ruault par Riaud.

Le procès verbal du CA du 29 novembre est approuvé par les 9 personnes présentes lors du dernier CA.

### **Objet 1 : les affaires administratives et financières.**

#### **1. Le budget 2015**

Monsieur Garnier rappelle les différentes recettes (voir livret budget 2015). Il est rappelé que la Communauté de communes peut donner une aide tout comme le Conseil général. Le Conseil général donne une subvention pour les voyages à l'étranger.

Pour 2015, le Conseil général a décidé de négocier lui même un marché direct pour le gaz. Le Conseil général déduit alors de la subvention de fonctionnement ce qui correspond au paiement des frais de gaz.

Monsieur Le Roy, représentant parent FCPE rappelle la baisse des crédits, au sujet des manuels notamment. Monsieur Garnier répond qu'il restera des fonds pour faire face aux dépenses.

Monsieur Garnier poursuit la description du budget. Il précise qu'il se divise en 3 parties : les dépenses logistiques, les dépenses liées à la pédagogie et la vie de l'élève.

Monsieur Garnier précise que 11 000 euros sont dépensés pour financer le séjour des accompagnateurs car les parents ne financent pas les frais de séjour des professeurs.

Dans les fonds attribués à la vie de l'élève, il y a notamment les fonds sociaux. Monsieur Vieuxloup précise que les CSP défavorisées sont en augmentation au collège avec 27,1 % sur l'ensemble des familles.

Monsieur Garnier fait remarquer l'augmentation des dépenses dédiées aux aides. Il précise aussi que c'est à présent le lycée Mendès France à Rennes qui gère les contrats aidés (CAE/CUI).

Monsieur Penhouët, représentant du Conseil général, indique que le calcul des amortissements est différent de celui qui est fait dans les collectivités, remarque qu'il avait déjà faite par le passé. M. Garnier répond que la règle appliquée aux EPLE neutralise les biens immobilisés achetés par subvention et non ceux achetés sur fond propre.

Monsieur Garnier informe le CA du projet de renouvellement du photocopieur et de l'achat d'une imprimante 3D.

Monsieur Penhouët fait remarquer que dans les collectivités, on opte plus pour de la location de matériel. Monsieur Garnier répond que l'intérêt de la location réside dans le fait qu'on ne dépense pas une forte somme d'un coup mais précise que finalement cela revient toujours plus cher.

Monsieur Garnier précise que 94 % des élèves sont demi-pensionnaires.

Madame Bourguignon, représentante du personnel enseignant demande comment est financée la section football. Monsieur Garnier répond que le collège Sainte-Marie finance à hauteur de 443 euros et le collège le Bocage apporte le reste.

Madame Bourguignon demande par qui est rémunéré l'intervenant sportif ? Monsieur Vieuloup précise que la somme est d'environ 250 euros à l'année et qu'elle est financée pour moitié par le district et l'autre moitié par la Communauté de communes.

Monsieur Vieuloup évoque la dotation venant du Conseil général pour les ordinateurs. Elle est en baisse à cause de l'effet de seuil lié à la baisse prévue par l'IA du nombre d'élèves dans le collège. Ainsi pour 2014, la dotation aura été de 12+ 16 ordinateurs (< à 600 élèves) contre 16+ 22 ordinateurs pour les établissements supérieurs à 600 élèves.

Monsieur Garnier précise que le Conseil général a également doté le collège de 3 tableaux numériques, du mobilier de la salle des professeurs et du bureau du principal.

Monsieur Vieuloup soumet au vote la proposition de budget pour 2015. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votants.

Votants : 19            Pour : 19

La proposition pour la durée usuelle de l'amortissement des biens immobilisés est soumise au vote.

Votants : 19    Pour : 19

Le plan de provisions pour 2015 est soumis au vote

Votants : 19            Pour : 19

L'autorisation faite au chef d'établissement de souscrire à des marchés pour 2015 est mise au vote

Votants : 19            Pour : 19

La déspecialisation des reliquats de la subvention des installations sportives du conseil général est soumise au vote

Votants : 19            Pour : 19

## **2. Les conventions.**

Les conventions sont décrites dans le document préparatoire.

Il s'agit de soumettre au vote l'autorisation pour le chef d'établissement de signer avec le collège Sainte-Marie

La première convention concerne la convention pour le financement de la section football-Dinard pour l'année 2015 (Voir document joint pour la description du dispositif).



Monsieur Garnier précise que le coût prévisionnel par élève pour l'année 2015 est établi à la somme de 60 € par élève soit un coût total de 2220€ pour les 37 élèves inscrits ( 15 élèves de Sainte-Marie et 22 élèves du Bocage)

La convention pour le financement de la section football est soumise au vote

Votants : 19 Pour : 19

La deuxième convention concerne l'organisation d'un échange scolaire avec Starnberg en Allemagne. Du côté français, cet échange concerne 3 établissements : le collège du Bocage et le collège Sainte-Marie à Dinard et le collège Duguay-Trouin à Saint-Malo.

Monsieur Vieuxloup précise que cette convention quand elle a été créée était une première puisqu'elle concernait un établissement privé et 2 établissements publics.

Monsieur Le Roy précise que l'on note une baisse de 5 élèves par rapport à l'an dernier. Monsieur Le Roy ajoute que l'échange a été ouvert aux 4èmes et qu'ils n'ont eu que 3 jours pour se positionner.

Monsieur Le Roy poursuit en précisant que d'importants efforts sont faits à Pleurtuit par les professeurs des écoles pour développer l'allemand.

La Convention est soumise au vote

Votants : 19 Pour : 19

### **3. Affaires diverses.**

.-Voyage Chicago pour l'année scolaire 2015-2016.

Monsieur Saunier, représentant du personnel enseignant et professeur d'anglais présente rapidement le projet dont il est à l'initiative. Le budget est détaillé en annexe et le projet soumis au vote vise à autoriser une participation financière facultative des familles à hauteur d'un montant maximum de 1100 € par élève. Il s'agit aussi d'autoriser le chef d'établissement à signer tous les contrats ou conventions et à recevoir tous les dons et legs relatifs à ce voyage.

Un document de synthèse est distribué à l'ensemble des membres du CA.

Monsieur Riaud, représentant parent FCPE demande s'il ne serait pas possible de caler les 2 échanges américains aux mêmes dates. Monsieur Saunier précise que c'était une demande des Américains de le faire à ce moment là.

Monsieur Vieuxloup précise que le faire en même temps désorganise plus finalement du fait du nombre plus important de professeurs absents.

Monsieur Le Roy précise que ce type de projet n'a pas lieu d'être dans un établissement public où la scolarité est gratuite. Il est important que tous les élèves puissent participer. Monsieur Le Roy précise que ce type de projet lui déplaît fortement. Il poursuit en indiquant que quand Monsieur Gilles Revest était professeur d'anglais dans l'établissement un échange avec le Royaume-Uni était mis en place. Il serait donc plus souhaitable de poursuivre en ce sens en organisant un échange avec notre partenaire européen. Monsieur Le Roy conclut qu'il va voter contre ce projet d'autant plus que pendant ce temps là, les élèves n'ont pas cours d'anglais. C'est une double peine en quelque sorte.



Monsieur Saunier répond que dans l'établissement il y a d'autres projets mis en place notamment avec le Royaume-Uni sur le niveau 5<sup>ème</sup>. Il précise d'ailleurs que des pourparlers sont en cours en vue d'un échange avec Newquay au Royaume-Uni.

Monsieur Le Roy répond que le projet Chicago n'a pas lieu d'être dans le cadre scolaire.

Madame Ditta, représentante parent FCPE ajoute qu'il y va du respect de l'égalité entre élèves.

Monsieur Saunier précise que ce projet est positif et a du sens car il s'agit d'une nouvelle possibilité offerte aux élèves.

Monsieur Le Roy répond qu'il s'agit du respect de la devise Liberté-Egalité-Fraternité. Il ajoute que si ce projet Chicago devait être voté il pense qu'il contacterait l'Inspecteur d'académie.

Monsieur Saunier répond qu'il a été soutenu dans ses démarches préparatoires par Monsieur Paturel, IPR-IA, de la DAREIC, Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (Rectorat).

Madame Christophe, professeur de Mathématiques et représentante du personnel enseignant annonce qu'elle s'abstiendra pour plusieurs raisons : premièrement parce qu'elle vient d'avoir la documentation, deuxièmement le projet gêne sur un plan financier et troisièmement un certain nombre de collègues sont contre.

Madame Bourguignon, professeur d'EPS et représentante du personnel enseignant se positionne contre le projet Chicago.

Monsieur Le Roy reprécise que si ce projet passe, il écrira à l'Inspecteur d'académie : « on ne peut pas laisser passer un autre projet de ce type ! » ajoute-t-il.

Monsieur Coste, professeur de Mathématiques et représentant du personnel enseignant demande une suspension de séance.

Le projet Chicago est soumis au vote à bulletin secret.

Votants : 19 Pour : 5 Contre 6 Abstention : 8

Le projet Chicago est rejeté.

Madame Bourguignon regrette de ne pas avoir été prévenue avant.

Monsieur Saunier précise qu'en effet la présentation a eu lieu un peu tard. Il ajoute : « ça fait très mal. Cela m'encourage à ne plus faire de voyages pédagogiques ».

Monsieur Riaud précise que le projet en lui même est intéressant et motivant mais qu'il crée des différences du fait du coût financier. Il encourage Monsieur Saunier à continuer ses projets mais moins loin et donc moins cher.

Monsieur Vieuxloup ajoute que présenter ce projet représente beaucoup d'investissement personnel de la part de Monsieur Saunier.

Monsieur Saunier ajoute que la représentante américaine était une personne fiable et que c'est vraiment dommage de rejeter ce projet.

Deux autres conventions sont soumises au vote :

- la convention d'utilisation des équipements du COSEC

Votants : 19                  Pour : 19

- la convention d'animation « Jeux de société »

Votants : 19                  Pour : 19

- Madame Bourguignon, professeur d'EPS et représentante du personnel enseignant présente les grands objectifs de l'association sportive. (voir fiche jointe)

Madame Bourguignon précise que l'AS compte 192 licenciés soit un tiers des élèves du collège. Il s'agit de découvrir, se perfectionner dans une ou plusieurs activités sportives.

Madame Bourguignon met l'accent sur la formation des jeunes officiels, le développement du rugby féminin, les efforts fournis pour développer les relations avec le collège de Combourg. Elle évoque aussi la proposition d'une session escalade pendant 4 séances....

Monsieur Le Roy salue le fait que beaucoup de choses soient proposées.

Madame Leroux, représentante parent PEEP salue l'investissement fort et ajoute que les enfants sont satisfaits.

## **Objet 2 : Vie scolaire et pédagogique**

### **1. Mise en place des commissions.**

Les membres du CA proposent à Monsieur Vieuxloup une répartition des membres dans les différentes commissions.

### **2. Actions pédagogiques et éducatives.**

Monsieur Vieuxloup informe le CA que le conseil école/ collège a été mis en place et qu'il s'est réuni pour la première fois lors de la journée de consultation école/ collège.

Monsieur Vieuxloup annonce que le Forum des métiers aura lieu cette année à nouveau dans les salles du Cosec le jeudi 5 mars. Il y aura 5 ateliers de rencontre avec des professionnels et l'objectif est d'étoffer ses rencontres avec les professionnels. Les formations du bassin sans exclusive seront présentes également. Cela concerne plus de 1000 élèves de 3e.

Monsieur Vieuxloup annonce aussi la reconduction des actions de formation avec la maison de quartier, le Conseil général, la police nationale, la police municipale sur l'utilisation raisonnée d'internet et des réseaux sociaux.

La prévention contre l'alcoolisme sur le niveau 5<sup>ème</sup> est aussi reconduite ainsi que celle sur les addictions en 3e.

Madame Bourguignon fait remarquer que l'on pourrait commencer par une prévention contre le tabagisme.



### Objet 3 : Questions diverses.

- Madame Leroux demande s'il est possible de recevoir le compte rendu du CA par mail.

Monsieur Vieuxloup répond que c'est possible pour les membres du CA. Il précise que le compte-rendu apparaît sur le site du collège pour l'ensemble des parents.

- Les représentants parents demandent quelles activités sont proposées sur l'heure du midi ?

Madame Ruault, CPE et représentante du personnel vie scolaire informe le CA que sur l'heure du midi il y a des activités de bridge, échec, jeux de société et confection de bracelets.

- Les représentants parents s'interrogent sur le fait que certains parents n'ont pas pu rencontrer les professeurs lors de la réunion parents/professeurs sur le niveau 6<sup>ème</sup>.

Monsieur Vieuxloup répond qu'il y a quelques années il n'y en avait pas du tout et d'une manière globale on fait déjà beaucoup de réunions. Il est précisé qu'une annonce des réunions pourrait être faite sur Pronote car certains enfants ne donnent pas les demandes de rendez-vous à leurs parents. Il est aussi souligné que certains parents ne viennent pas au rendez-vous proposés. Une soirée par niveau entraîne une difficulté pour rencontrer tous les professeurs quand ceux-ci ont deux classes et que la demande est forte. Si un professeur n'a pas pu être rencontré car trop demandé un rendez-vous ultérieur peut être sollicité par le biais du carnet de liaison.

Monsieur Le Roy souligne qu'il est aussi très bien de pouvoir voir les professeurs sur les niveaux 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

-Madame Leroux pose une question sur les repas qui reviennent souvent à la cantine.

Madame Guillaume, agent et représentante du personnel ATOSS répond que le chef de cuisine part du principe qu'il faut que l'élève mange et donc un féculent est proposé à chaque repas. En outre les efforts de diversification du chef notamment en proposant des légumes ne rencontrent pas le succès souhaité.

Corentin Ruault, représentant des élèves déplore que beaucoup de nourriture soit jetée.

- Monsieur Vieuxloup fait le point sur les travaux. Il s'agit des aménagements extérieurs. Le premier plan a été présenté. Le dernier plan sera proposé le 16 décembre. Les travaux seront faits cet été. Les cars seront sur une voie sécurisée, réservée et les parents bénéficieront d'une voie de dépose minute ainsi que d'un surcroît de parkings. Deux pistes cyclables sont prévues (Nord/Sud). Il est prévu de casser systématiquement la vitesse sur tous les abords du collège.

Monsieur Riaud souhaite qu'un maximum d'arbres soit conservé.

Il est 20h 50. La séance est levée par Monsieur Vieuxloup.